



**Madame, Monsieur le Député,
Madame, Monsieur le Sénateur,**

Le projet de loi d'orientation sur l'éducation va être débattu au parlement, en première lecture à l'Assemblée nationale à la mi-février.

Le 16 novembre, les membres du conseil supérieur de l'éducation, dont la FCPE, ont rejeté massivement ce texte. La grève et les manifestations des enseignants du 20 janvier, outre les questions salariales et d'emploi, se sont fait l'écho du refus de ce projet de loi. Les lycéens s'expriment également contre les remises en cause qu'il contient (notamment TPE, conseil de discipline, autorité).

Pour nous, rien dans ce projet de loi ne permettra d'améliorer le système scolaire ni de lutter contre les inégalités sociales et scolaires !

Il ne pose pas la question du contenu des enseignements, de la hiérarchisation des disciplines et des savoirs afin de démocratiser vraiment l'éducation nationale et transmettre un socle culturel commun de connaissances à tous les jeunes, condition de leur réussite personnelle et sociale dans une société démocratique et moderne.

Il ne s'attaque pas à ce qui fonctionne mal et notamment à la persistance de méthodes pédagogiques inadaptées aux élèves d'aujourd'hui, en particulier aux plus faibles.

Il ne touche pas à l'essentiel : la redéfinition des missions des enseignants, pour que les jeunes trouvent dans l'École même le soutien dont ils ont besoin pour réussir.

Il reporte sournoisement sur les élèves et leurs parents l'entière responsabilité de l'échec scolaire et dédouane le système éducatif de sa part de responsabilité. Il ignore les zones où se concentrent les difficultés.

La logique profonde de ce projet de loi est en fait celle de l'idéologie des talents, des aptitudes qui seraient «naturels», complétée par celle du soutien aux élèves en difficulté dans un système qui fonctionnerait bien.

Nous souhaitons pouvoir vous exposer, avant le débat parlementaire, les motifs de notre rejet de cette contre-réforme de façon plus détaillée ainsi que les axes de l'école que nous voulons pour les jeunes, notre pays en Europe au 21^e siècle.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le parlementaire, en l'assurance de notre parfaite considération.

Signé :
Michel Sangam,
président